

LA PLUS FORTE-VENTE DE LA REGION

LILLE. 104, Rue de Paris

PARIS. 43, Bd Hausmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Éclair

De Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: ROUBAIX Téléphone 9-51

TOURCOING Téléphone 9-85

Directeur: Eug. GUILLAUME.

L'ART DES BEAUX-JARDINS

La tendance actuelle est au jardin à la française, modernisé par l'emploi de matériaux nouveaux.

Nous signalons dernièrement qu'un joli jardin à la française, c'est-à-dire du style employé en France au XVIIIe siècle par Le Nôtre et ses émules les grands architectes paysagistes de cette époque fastueuse, venait d'être créé par M. Bedène, jardinier-chef de la ville de Lille, derrière le nouvel Hôtel de Ville.

Dans les nouveaux aménagements de jardins prévus à Lille et autour de la ville, de nouveaux jardins du même genre doivent-ils être aménagés? Un art nouveau dans l'organisation de nos jardins va-t-il naître? C'est ce que nous avons demandé récemment à M. Bedène.

Vous me prenez par mon faible — nous a d'abord déclaré M. Bedène, — j'adore mon métier et je trouve que rien n'est si joliment captivant, si aimable que l'art de créer de l'architecture paysagiste.

En bien!... oui... le vent souffle dans la direction que vous avez indiquée. La mode est au jardin à la française, dans lequel toutefois des procédés nouveaux, inspirés de l'art décoratif moderne, aml de la couleur et préconisant l'emploi de matériaux colorés pour les allées, les bassins, etc., se combinant avec l'ancien style.

Ainsi — comme l'a écrit dernièrement un écrivain de mérite, M. E. de Cansy — la grande ombre de Le Nôtre passe à nouveau sur les jardins de France, comme celle du vrai dieu des jardins. La tradition est retrouvée.

La conception moderne, poursuit M. Bedène, veut encore que l'on allie la conception à la française au style paysager qui fait usage d'une grande quantité de diverses essences d'arbres d'arbus-

tes et de plantes, toujours dans le but de varier les couleurs. L'emploi des plantes taillées est de règle dans le parc à la française, dans le parc moderne.

Il donne de très heureux résultats, très pittoresques et pleins d'imprevu. Par exemple, ce mode de jardin demande énormément de travail et des soins réguliers.

Futurs jardins De futurs jardins sont prévus à Lille, les principaux sont ceux de la Basse-Deûle, ceux de la porte de Bethune, derrière l'école nouvelle Léon Trulin-Albert Samain, ceux des ports de Gand, de Roubetz, etc.

Derrière le groupe des écoles L. Trulin-Albert, un jardin à créer aura une superficie de 4 hectares environ. Il se fera en deux fois et sera mis au concours entre divers architectes paysagistes. Le projet le plus intéressant sera retenu. Il est probable que les deux styles que je vous ai indiqués précédemment, style à la française et style paysager, seront utilisés. C'est là, du moins, mon idée personnelle.

— Ici, ouvrons une parenthèse... M. Bedène n'a pu nous dire ce que seront les jardins projetés sur l'emplacement de l'ancienne Basse-Deûle. Mais il résulte des déclarations effectuées dimanche dernier au Comité du Vieux-Lille, par M. Jean Lévy, adjoint au maire et d'une conversation que nous avons eu lundi avec M. Planqué, secrétaire général de la Mairie de Lille, que le futur jardin de la Basse-Deûle sera, lui-même, conçu à la française. Ainsi le cadre constitué par le Palais de Justice, le Pont-Neuf, les vieilles maisons d'autrefois, sera mis en valeur. L'ensemble du jardin a été dessiné par l'architecte Allemand, auteur du Monument aux Morts de Lille, pour la partie architecturale. C'est une décoration simple, géométrique, peu chargée en arbres massifs donc, décoration à la française — nous a déclaré M. Planqué. De chaque côté de larges allées seront aménagées. Les travaux commenceront sous peu, avant l'hiver certainement.

Comment établit-on un jardin? — Mais — disons-nous encore à M. Bedène — décrivez-nous donc les divers

A LAUSANNE

TROUVERA-T-ON UN COMPROMIS?

L'ITALIE VOUDRAIT L'ANNULATION PURE ET SIMPLE DES DETTES ET RÉPARATIONS. — L'ALLEMAGNE N'APPORTERAIT ENCORE QUE DES SUGGESTIONS. — LA FRANCE MAINTIEND SON POINT DE VUE, MAIS RECHERCHE LA CONCILIATION

ET PENDANT CE TEMPS ON PRÉPARE, EN BAVIÈRE, LA RESTAURATION MONARCHIQUE

La rentrée à Lausanne de M. Edouard HERRIOT et du chancelier von PAPAN marque le début de la phase décisive des pourparlers engagés en vue de trouver les bases d'un compromis susceptible d'apporter une solution au moins momentanée au problème des réparations.

Cela fait et adopté, il s'agit de préparer le terrain. Il faut savoir l'utiliser pour obtenir des effets artistiques. On commence par faire table rase du passé, par niveler. Sur le terrain net, le jardin est tracé au cordeau. Jalonné, dessiné.

Il s'agit ensuite de choisir des essences d'arbres, d'arbustes, donnant des effets d'opposition. Le choix se portera de préférence sur des essences à feuilles persistantes, puis sur d'autres à feuilles annuelles, sur des arbustes à fleurs, toujours si agréables à contempler en leur floraison passagère.

Enfin, vient le choix de fleurs pour massifs, corbeilles, plate-bandes. Il devra être varié, faire état des fleurs de printemps, d'été, d'automne. L'architecte paysagiste doit savoir choisir ses couleurs, unir les fleurs par masses compactes, ou les disposer en lignes légères, selon le cas. Il doit avoir la science de composer des tableaux chatoyants qui viennent en relief par l'union ou l'opposition des couleurs. Il doit encore, à l'adresse du peintre, unir celle de l'horticulteur, du jardinier, savoir équilibrer ses plantations annuelles, bisannuelles, vivaces.

Enfin, l'établissement d'un jardin à la française se complète par la taille des arbustes, celle des arbres par le défilage ou le sablage des allées, la disposition des motifs des bassins, des mosaïques des sculptures dont il aura à faire usage.

Mais pour tout cela, il faut de l'argent, beaucoup d'argent!... le parc à la française coûte cher!... et à défaut du « nerf de la guerre », il faut parfois souvent même, se contenter modestement... mais joliment quand même!... Et je suis heureux que ce que j'ai pu réaliser autour du nouvel Hôtel de Ville de Lille, vous ai plu. Vous pouvez d'ailleurs noter que ce jardin doit être complète par l'aménagement de ce qui

de même avis, se contente de suggestions qui ressemblent étrangement à des manœuvres dilatoires, et la FRANCE reste sur ses positions, à savoir qu'elle se contentera d'admettre un simple coup d'éponge qui mettrait le Reich, dans quelque temps, en état de supériorité économique.

On conçoit l'attitude du chancelier von PAPAN qui se trouve, dans son pays, aux prises avec des difficultés considérables. Mais on ne saurait oublier que, tandis que l'on négocie à Lausanne, l'ALLEMAGNE MARCHÉ A PAS PRÉCIPITÉS VERS DES ÉVÉNEMENTS INTÉRIEURS TRÈS GRAVES, dont le moindre n'est pas le rétablissement des monarchies, celui des Wittelsbach en Bavière paraissant possible dans un délai assez court.

Il est vrai que, par ailleurs, en Prusse, les républicains ne paraissent pas disposés à céder devant les hitlériens et les monarchistes. Il y a là une situation dont on doit tenir compte si l'on veut essayer de voir clair dans les débats de Lausanne et de Genève et dans le déroulement de événements qui tendent à se précipiter de l'autre côté du Rhin.

M. Herriot mis au courant des travaux de la délégation française M. Herriot, accompagné de M. Julien Durand, ministre du Commerce et de l'Industrie, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, est arrivé à Lausanne hier à 7 h. du matin par le train régulier.

Il a été salué sur le quai de la gare par les membres de la délégation française. Dès son retour, M. Edouard Herriot a réuni la délégation française MM. Germain-Martin et Georges Bonnet, qui

étaient pas rentrés à Paris pour le week-end ont mis leurs collègues au courant des conversations que les experts français et allemands ont eues samedi. Ils ont rendu compte également de l'état des travaux menés dans les dernières quarante-huit heures au sein de la délégation en vue de l'examen des nombreux problèmes que comporte la reorganisation de l'Europe.

Cette étude s'est poursuivie à la fin de la matinée, au cours d'une réunion à laquelle ont pris part MM. Germain-Martin, ministre des Finances; Julien Durand, ministre du Commerce; Paganon, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères; et Georges Bonnet, député, membre de la délégation. Les conclusions de cette étude ne seront arrêtées qu'après que la délégation allemande aura fait connaître ses propositions, conformément à la demande que lui en a faite M. Germain-Martin.

Mais la France reste sur ses positions. Ces quelques indications montrent la distance qui sépare les deux conceptions.

Le mémorandum italien Aussitôt après, M. Herriot a reçu M. Grandi, ministre des Affaires étrangères d'Italie, qui lui a remis un mémorandum déposé par lui sur le bureau de la conférence.

Ce mémorandum est rédigé sous la forme d'une lettre adressée au président de la conférence de Lausanne par le ministre des Affaires étrangères d'Italie, M. Grandi. Les points principaux de ce document qui se rapportent au stade actuel des travaux de la conférence sont les suivants:

L'expérience de chaque jour confirme le gouvernement et la délégation italienne dans la conviction qu'il est plus que jamais nécessaire d'arriver rapidement à des décisions définitives et que ces décisions définitives pour attendre le moment qui n'est pas encore venu.

La nécessité la plus pressante du moment est évidemment de revenir à la normalité, ce qui n'est possible que par un acte délimitant le monde d'un des obstacles les plus considérables au retour de la confiance et de la reprise économique.

L'annulation doit être naturellement conçue dans le sens le plus large et s'appliquer à tous, sans distinction. On ne saurait demander à un pays de participer à l'annulation si tous les autres pays n'y participent pas également.

Le règlement définitif des réparations entraîne, comme conséquence naturelle, celui des dettes de guerre. Le gouvernement italien a toujours affirmé que l'interdépendance entre le problème des dettes de guerre et celui des réparations est un des aspects essentiels du problème. En attendant il est cependant nécessaire que les nations européennes créancières et débitrices réunies à Lausanne prennent, en ce qui les concerne, les décisions en vue desquelles la conférence a été convoquée.

Interrogé à l'issue de son entretien avec M. Grandi, M. Herriot s'est borné à répondre aux journalistes: « Nous nous sommes entretenus du mémorandum que M. Grandi avait venu me communiquer et de quelques autres sujets ».

M. von Papan n'apporterait que des suggestions tendant à l'annulation des réparations De source digne de foi, on affirme que le chancelier von Papan, qui est rentré à 11 h. de Berlin, présentera à la réunion des délégations française et allemande plutôt des suggestions que des propositions fermes.

Comme la Grande-Bretagne et l'Italie, l'Allemagne réclame l'annulation immédiate et définitive des versements dus au compte des réparations, comme étant le seul moyen de nature à ramener la confiance. Elle se déclarera, d'autre part, prête à participer à l'œuvre de redressement économique et financier de l'Europe, en s'engageant, au cas où se ha-

lance commerciale lui permettait de reprendre ses paiements des réparations dans quatre ans, par exemple, à consacrer les sommes versées à la restauration européenne.

LA DELEGATION FRANÇAISE De gauche à droite et de haut en bas: MM. GEORGES BONNET, Germain-MARTIN, Jules DURAND et PAGANON

en présence. La France, en effet, admet que l'Allemagne soit hors d'état de s'acquitter de ses obligations, même partiellement, pendant un ou deux ans, mais elle s'engage de paiement venant à s'améliorer ensuite, le Reich aurait à reprendre des versements.

Il pourrait, dans ce but, faire participer les Etats créanciers aux gains nets des chemins de fer allemands ou leur remettre des bons qui seraient négociés le jour où les obligations Dawes ou Young seraient revenues au pair.

Ces bons seraient remis pour les deux tiers aux Etats-Unis, à valoir sur le solde d'ant réparti entre les Etats créanciers au prorata des pourcentages de Spa. Enfin, l'Allemagne devrait donner sa garantie au fonds commun qui serait institué pour venir en aide aux puissances danubiennes.

LES GRAVES BAGARRES D'ANVERS ENTRE ANCIENS COMBATTANTS, COMMUNISTES ET FRONTISTES



LA POLICE CHARGEANT LES FRONTISTES SABLES AU CLAIR

Nous avons annoncé, hier, dans nos dernières éditions, que le cortège qui a suivi le Congrès de l'Union Fraternelle des Anciens Combattants belges, à Anvers, avait été troublé par de violentes bagarres provoquées par les frontistes et les communistes. Au cours de la soirée, la gendarmerie

L'AFFREUX ACCIDENT DU CIRCUIT AUTOMOBILE DE LORRAINE

Parmi les blessés figurent deux soldats originaires du Nord et du Pas-de-Calais

Dans nos dernières éditions d'hier, nous avons annoncé qu'à la suite d'un dérapage, un des concurrents du Grand Prix automobile de Lorraine était entré, avec sa voiture, dans un groupe d'assistants, et avait causé la mort d'une femme et d'un enfant, blessant, en outre, une dizaine de personnes.

On a appris, hier, que le nombre des victimes de l'accident est de 4 morts. Mme Lucien Lange, le jeune Louis Lange, son fils, âgé de 8 ans, le petit Jean Bernard, dont les parents habitent Arsur-Meurthe, et un garçonnet dont l'identité n'a pu être encore établie.

Les blessés sont trois militaires transportés à l'hôpital, ainsi que Mme Roule, qui est atteinte de contusions multiples, Mme Raynaud, qui a une jambe coupée et souffre de contusions multiples, Mme Gueldron, qui est gravement contusionnée, M. Roule, qui est atteint de contusions. Mme Lhuillier et M. Jean Rémond, qui porte de légères blessures.

Un autre fils de M. Lange père, a une jambe brisée. Quant au coureur Tétaldi, auteur de l'accident, il fut projeté hors de sa voiture et lancé sur la route. On réussit à le relever, avant l'arrivée des voitures qui le suivaient de près.

Parmi les trois militaires blessés, se trouvent deux originaires de notre région: MM. Gaston Leat, de la 20e compagnie du train, originaire de Bourlen (Pas-de-Calais), et Fernand Delfo, de la 20e compagnie du train, originaire de Cognes (Nord). Les trois soldats ont été conduits à l'hôpital militaire Sedillot. Le plus gravement atteint est M. Leat, qui a la jambe droite fracturée et une luxation de l'épaule droite.

Le motocycliste Richard va mieux Le coureur motocycliste Richard a repris connaissance dans la soirée de dimanche. Il est toujours dans un état grave. Mme Richard est au chevet de son mari.

LES FORTIFICATIONS de la frontière du Nord

Nos sénateurs ont entretenu M. Paul-Boncour de la question M. Paul-Boncour, ministre de la Guerre, a reçu une délégation des sénateurs du Nord, ayant en tête MM. Hayes et Mahieu, venus l'entretenir de la question des fortifications de la frontière du Nord. M. Langens, préfet du Nord, assistait à l'entretien.

Le terrible accident du Carrefour de Jenlain M. le docteur Triqueneux, médecin légiste, a procédé hier à l'autopsie de M. Léon Carlin, de Valenciennes, tué au cours du terrible accident du carrefour de Jenlain, il y a quelques jours.

Le crime d'une mère à Vendin-le-Vieil Nous avons relaté hier qu'une jeune femme de Vendin-le-Vieil, Sophie Marçay, 24 ans, femme de ménage, demeurant seule dans un baraquement de la rue des Fontaines, était fortement soupçonnée d'avoir tué l'enfant qu'elle venait de mettre au monde.

Cette opération a eu lieu hier, à midi, à la morgue de Vendin-le-Vieil. L'émiment praticien a conclu que le bébé, du sexe féminin, était né viable, et qu'il était mort par strangulation.

Ainsi qu'on le laissait supposer la mère criminelle, après avoir accouché clandestinement, avait étranglé son enfant, et elle aurait, sans aucun doute, tenté de faire disparaître le corps, si elle en avait eu la force.

L'inculpée, qui est soignée à l'hôpital de Lens, sera prochainement interrogée concernant son crime monstrueux.

Un mortel accident aux mines de l'Escarpelle à Dorigines

Un accident mortel s'est produit à la fosse 3 des Mines de l'Escarpelle, à Dorigines, voici dans quelles circonstances. Le mineur polonais Wacław Skrzyprzak père de deux enfants et demeurant aux Corons Verts, à Dorigines, se trouvait à la recette de la fosse 3, voulant remonter dans la cage. Mais il n'avait encore que le moitié du corps engagé quand la cage se mit en mouvement. Le malheureux fut brutalement coincé et retomba inerte.

Tout d'abord on crut qu'il s'agissait d'une mort naturelle, mais à l'examen cette version restant douteuse, il fut décidé de pratiquer l'autopsie du cadavre.

Le docteur Mourrier, médecin légiste, qui procéda à l'Hôtel-Dieu de Douai à l'opération, constata que l'infortuné avait eu le corps comprimé à hauteur des reins et relevé une fracture du bassin.

Pour la première fois on a tenté une émission radiophonique à bord d'un rapide en marche de la ligne Paris-Boulogne, à 150 kilomètres à l'heure. Un radio-reportage, M. Georges Giville a parlé aux auditeurs français de la plate-forme de la locomotive, ainsi que le montre notre photo.

UN IMMENSE INCENDIE A DÉTRUIT A ANVERS DEUX ENTREPOTS

Les magasins en feu couvrent une superficie de 2.800 mq et il y a dix millions de dégâts

On fit évacuer les habitants des maisons proches des entrepôts sinistrés. Ce fut un sauve-qui-peut général. On évacua également des vieillards de l'hospice Almeras.

Les magasins en feu ont une superficie de 2.800 mètres carrés. L'incendie, à midi, avait déjà dévasté 1.800 mètres carrés de ces magasins. Un réservoir à benzine a été anéanti. Une maison voisine portant le No 32, a été détruite aussi par le feu, qui a atteint une partie de l'église du Marché-au-Cheval.

Les magasins Van den Heuvel, contenant du café, sont en partie détruits également et plusieurs maisons situées en face des magasins incendiés ont été endommagées par les flammes et par l'eau. Les dégâts s'élevaient à 10 millions.

Les murs, en s'écroulant, ont tué plusieurs victimes parmi les pompiers. Les chevaux qui se trouvaient dans les bâtiments ont pu être sauvés, mais 11 tracteurs automobiles et camions se trouvaient sous les décombres. La grille de la gare a été détruite, ainsi qu'une grande quantité de café qui s'y trouvait entreposée.

Le gérant d'une coopérative d'Arras tenta d'incendier son magasin Dimanche, dans la soirée, un commencement d'incendie se déclara dans le magasin de la succursale de la coopérative générale de l'Artois, 22, rue de Douai, à Arras, et gérée par M. Charles Stevens, qui, en un temps, s'occupait comme mécanicien.

Les sapeurs-pompiers du poste sédentaire, alertés rapidement par les voisins, arrivèrent promptement sur les lieux et combattirent le sinistre pendant six heures, sans succès. Le feu fut éteint, mais il avait fait de nombreuses victimes.

Mais cet incendie paraissait étrange, et étant données les circonstances qui l'entouraient, les gendarmes furent prévenus. Ils commenceront bientôt leur enquête, et tirent cette constatation qu'il y avait de la paille et de l'essence dans certains meubles du magasin.

Stevens, qui devait quitter le magasin de la coopérative, prochainement, avait été travailler à son nouvel immeuble, rue Saint-Maurice, et était revenu dans le courant de l'après-midi, pour permettre à sa femme de se rendre à la fête du quartier Saint-Sauveur. Stevens quitta l'habitation vers 21 h., serra la main à un ami qui fut le premier à apercevoir de la fumée. Il alla bientôt avertir Stevens qui, à cet retour, annonça qu'on lui avait volé une cassette dans laquelle se trouvait une trentaine de mille francs. Un inventaire devait avoir lieu le lendemain, et les fonds étaient prêts pour le règlement.

Le Parquet fut averti et M. Fontaine, juge d'instruction, accompagné de son greffier, se rendit sur les lieux, puis interrogea Stevens, qui ne tarda pas à avouer que l'incendie était de ce commencement d'incendie.

Stevens conta au juge d'instruction que sa jeune fille avait quitté le toit paternel pour suivre un ami marié et qu'elle avait emporté avec elle une cassette d'argent. C'était pour cacher ce méfait que Stevens, ayant perdu la tête, tenta de mettre le feu au magasin de la coopérative.

Dans ces conditions, Stevens a été amené au Parquet, et écroué à la prison Saint-Nicolas. L'enquête continue.

Un radio-reportage à 120 à l'heure

Pour la première fois on a tenté une émission radiophonique à bord d'un rapide en marche de la ligne Paris-Boulogne, à 150 kilomètres à l'heure. Un radio-reportage, M. Georges Giville a parlé aux auditeurs français de la plate-forme de la locomotive, ainsi que le montre notre photo.



LA POLICE CHARGEANT LES FRONTISTES SABLES AU CLAIR

Nous avons annoncé, hier, dans nos dernières éditions, que le cortège qui a suivi le Congrès de l'Union Fraternelle des Anciens Combattants belges, à Anvers, avait été troublé par de violentes bagarres provoquées par les frontistes et les communistes. Au cours de la soirée, la gendarmerie

montée et à pied a opéré encore plusieurs charges dans la foule des manifestants. Il a été procédé à de nombreuses arrestations. Près d'une centaine de blessés se sont fait soigner dans les locaux spécialement installés par les frontistes de la Croix-Rouge.